



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 AVRIL 2025

DELIBERATION 2025.25 – CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION SYNDICALE DU LOTISSEMENT DU MOINE BLANC VALANT OFFRE DE CONCOURS (AMENAGEMENT D'UN ILOT DE FRAICHEUR)

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	03 AVRIL 2025
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	10 AVRIL 2025
Conseillers présents	22	Heure de la séance	19H00
Nombre de votants	27	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	5	Secrétaire de séance	Virginie VIDORETTA - Conseillère

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent	X			
NABET-GIRARD Brigitte, Adjointe		X		M Philippe GIRARD
DUBREUIL Thierry, Adjoint	X			
FLOIRAT-RATTE Delphine, Adjointe	X			
BOUEY Gilles, Adjoint	X			
COMBIER Audrey, Adjointe		X		M Serge FLAHAUT
MASSY Joel, Adjoint	X			
GLIZE Caroline, Adjointe	X			
FLAHAUT Serge, adjoint	X			
CARO Chantal, CM	X			
GIRARD Philippe, CM	X			
SARRAZIN Anne-Marie, CM	X			
PRUVOST Gilles, CM		X		Mme Karyn LARGOUET
BEAUCHENE Natacha CM		X		M Caroline GLIZE
DIRHEIMER Thierry, CM	X			
CLAVIER Yannick CM	X			
EMERIAU Régis, CM	X			
LARGOUET Karyn, CM	X			
GANNE Arnaud, CM			X	
BRARD Philippe, CM	X			
GUIRIEC Marilyn, CM	X			
VIDORRETTA Virginie, CM	X			
MEZERGUE Clément, CM		X		M Gilles BOUEY
VEYSSIERE André, CM	X			
FONTAINE Aline, CM	X			
CARRERE Sophie, CM	X			
MALVILLE Frédéric, CM	X			
BOISSEAU Marc, CM	X			
FAGEOLLE PIQUER Ludivine-Grâce CM			X	



Délibération 2025-25

CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION SYNDICALE DU LOTISSEMENT DU MOINE BLANC VALANT OFFRE DE CONCOURS – AMENAGEMENT D'UN ILOT DE FRAÎCHEUR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la commune d'Izon va réaliser un aménagement d'ilot de fraîcheur sur le domaine public dans le lotissement du Moine Blanc,

Considérant l'offre de concours réalisée par l'association syndicale du lotissement du Moine Blanc en date du 10 janvier 2025 qui propose d'apporter 12 000 € TTC au projet d'aménagement d'un îlot de fraîcheur dans le lotissement.,

VU l'avis favorable de la commission ville durable du 13 janvier 2025,

Il est proposé au conseil municipal :

- ✓ D'APPROUVER la convention d'offre de concours de l'ASL du Moine Blanc pour la réalisation d'un ilot de fraîcheur sur le domaine public dans le lotissement.
- ✓ D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention d'offre de concours.

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapport de présentation de Madame Caroline GLIZE, Adjointe au Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 20 Pour, 0 contre, 0 Abstention

- APPROUVE la convention d'offre de concours de l'ASL du Moine Blanc pour la réalisation d'un ilot de fraîcheur sur le domaine public dans le lotissement.
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention d'offre de concours.

Publiée le

Fait à Izon, le 10 Avril 2025

Le Secrétaire de séance

Le Maire,

Virginie VIDORRETA



Laurent de LAUNAY.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs des mairies des communes membres ;

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.